

L'avenir est-il universellement partagé ? Qui prépare l'avenir ?

Table ronde animée par François LOUVEAUX, doyen de l'inspection générale (groupe histoire-géographie)

FOREDD d'Amiens, jeudi 1^{er} février 2018

Jean-Michel VALANTIN, haut fonctionnaire au développement durable au Ministère de l'Education nationale et chercheur en études stratégiques, évoque l'avenir national chinois au travers de l'exemple de la nouvelle route de la soie, dont le projet a été lancé en septembre 2013 par le chef de la République Populaire de Chine (RPC) depuis le Kazakhstan.

La nouvelle route de la soie affecte nos existences quotidiennes, sans qu'on s'en aperçoive. Un premier train de marchandises a relié Londres à Shanghai le 5 avril 2017. Il s'agit de créer des routes commerciales terrestres entre l'Europe (Londres, Barcelone) et l'Asie et des routes commerciales maritimes reliant l'Asie à l'Afrique (via Djibouti). Cette « nouvelle route de la soie » combine donc des voies maritimes et terrestres, traversant Asie et Afrique, tandis que des Etats des Caraïbes commencent à s'y intéresser. Elle ne sert pas à exporter vers l'étranger les biens chinois, dans la mesure où ces flux ont déjà leur itinéraire propre. Il s'agit plutôt de coordonner des segments de route pour former une seule route partant et revenant en Chine, suivant un système circulaire, comme une noria. L'objectif de la RPC est ici de soutenir son développement.

En 1970, le PIB chinois était de 65 milliards de dollars. Il a atteint 189 milliards en 1978, 1200 milliards en 2000, 6000 en 2010, 10 700 en 2015. Dans le même temps, l'explosion démographique urbaine a été considérable (17 % d'urbains en 1970 ; 26 % en 1990 ; 55 % en 2015). La RPC se prépare à une nouvelle vague d'exode rural, envisageant d'accueillir en ville 250 millions de nouveaux urbains dans les dix prochaines années. Or, ce développement a besoin de ressources gigantesques (notamment de matériaux de construction : béton, sable). La fabrique matérielle du développement chinois nécessite un afflux de ressources permanent de plus en plus important : la nouvelle route de la soie s'inscrit dans ce contexte. Il ne faut pas la confondre comme un expansionnisme chinois. Il s'agit, pour la RPC, de sécuriser ses approvisionnements (et non d'exporter un modèle par la route comme fut le cas des routes coloniales ou des voies romaines). Ainsi, l'idée d'investir l'épargne chinoise à la City de Londres a pour but de rapporter non de la puissance mais de l'argent... en Chine. Cette initiative, au même titre que la nouvelle route de la soie, est sino-centrée afin d'améliorer le niveau de vie des Chinois (qu'il faut nourrir, vêtir, loger...).

Cette nouvelle route passe aussi par l'Arctique du fait du changement climatique qui libère les eaux des glaces. La route du Nord permet ainsi de gagner trois semaines sur la route classique passant par le canal de Suez. Les banques chinoises financent d'ailleurs l'achat de brise-glace, construits actuellement en Corée du sud. Par ailleurs, cette route passe par l'Afrique parce que le continent est très riche en ressources. C'est dans cette perspective que les Chinois rachètent les ports de la côte orientale de l'Afrique (par exemple : au Mozambique).

Ce contexte tend à bouleverser le champ des relations internationales. Le sommet international de la nouvelle route de la soie réunissait à Pékin la moitié des dirigeants de la planète. Or, le développement chinois est extrêmement endogène sur le plan des

ressources énergétiques (utilisation du charbon produit localement). Mais cela est contre-productif et non viable : la RPC doit se livrer à une révolution stratégique en acceptant de dépendre des autres pour son propre développement, pour la 1ère fois depuis 5000 ans. Cette nouvelle route de la soie est donc conçue selon un modèle « gagnant-gagnant sino-centré ». Le nouveau modèle est basé sur l'idée que le développement de ses partenaires est bénéfique pour la Chine, avec le risque cependant que les pays se développant deviennent lui hostiles.

Par ailleurs, la pollution interne délégitime le pouvoir chinois : c'est pourquoi celui-ci travaille à un autre modèle plus durable. Car le rôle d'un Etat est de répondre aux besoins de sa population (nourrir, vêtir, loger les Chinois). S'il n'y parvient pas, il risque la dé-légitimation et ce, d'autant plus qu'un siècle de révolution en Chine a développé dans le pays une culture de la contestation (qui prend d'autres formes en Occident) : en témoignent les campagnes anti-corruption menées par le pouvoir lui-même suivant le slogan « il faut secouer l'arbre pour en faire tomber les fruits pourris ».

Ainsi, le développement national chinois est entré dans une phase de développement international sino-centré dans l'intérêt des Chinois. Pour autant, l'avenir peut-il être pensé en termes nationaux ou bien en termes communs ?

Stéphanie LEYRONAS (division recherche et développement à l'Agence Française de Développement) veut évoquer la montée en puissance des « Bien publics mondiaux.

Le récit du projet commun de l'aide au développement a trois fondements : éthico-compassionnel, géostratégique et économique. L'aide au développement produit alors des métarécits qui vont évoluer en fonction de ces trois paramètres et qui ont pour objectif d'être aussi globalisant que possible.

Au début des années 1950, l'aide est essentiellement centrée sur le pilier géostratégique et économique ; dans les années 1960, le pilier éthico-compassionnel entre en force (contexte de l'émergence du Tiers Monde). Mais ce dernier s'écroule à la fin des années 1970. L'aide revient dans les années 1980 en se posant sur le pilier géostratégique sous réserve de la libéralisation des économies (consensus de Washington). Cette politique de libéralisation échouant, il n'y a plus d'aide au développement dans les années 1990. L'aide revient en force dans les années 2000, dans le contexte de la prise de conscience du nécessaire développement durable. Le fondement éthico-compassionnel en est d'abord le pilier principal, associé bientôt au fondement géostratégique à la suite des attentats de 2001, renforcé bientôt par le fondement économique, en lien avec l'émergence de la notion des biens publics mondiaux. Cette catégorisation est fondée sur celle de Samuelson qui distingue les biens publics, privés ou communs — ces derniers étant ceux dont l'usage peut être rival ou non-rival, ouvert ou fermé (par exemple, l'éclairage public). Le secrétaire général de l'ONU des années 2000 souhaitant produire des biens publics mondiaux, l'aide publique au développement a développé son aide arguant que le développement du Sud produit des biens publics mondiaux qui peuvent avoir des répercussions positives sur les pays du Nord.

En corollaire, s'est développée l'idée de « communs » très divers, perçus comme un mode de gouvernance des ressources (Linux, Wikipédia, une nappe phréatique, un

jardin partagé...). Par ailleurs, cette théorie des communs réinterroge la propriété privée, dans la mesure où ces biens sont régis par un faisceau de droits et peuvent concerner le « faire commun » comme la propriété intellectuelle.

Or, biens publics mondiaux et communs sont très proches, avec cependant des différences : la régulation est différente, même si elle n'est pas incompatible : les premiers partent du haut et sont régis par des accords internationaux ; les seconds partent de la base. Par ailleurs, les biens publics mondiaux permettent d'imaginer un réaménagement des activités pour permettre la croissance sans la remettre en cause. Les communs placent en revanche l'équité au centre des préoccupations : la croissance passe alors au second plan.